

**La Libye, une terre d'accueil pour des migrants
burkinabè ?**
Sylvie Bredeloup

► **To cite this version:**

Sylvie Bredeloup. La Libye, une terre d'accueil pour des migrants burkinabè ?. Se chercher en migration. Expériences burkinabè, Harmattan, 2020, Collection Mobilités africaines, Editions L'Harmattan. ird-02879281

HAL Id: ird-02879281

<https://hal.ird.fr/ird-02879281>

Submitted on 23 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La Libye, une terre d'accueil pour des migrants burkinabè ?

Sylvie Bredeloup (IRD-LPED-AMU)

En Juillet 2019, à la suite de l'offensive militaire du maréchal Haftar, l'homme fort de l'est libyen, menée contre les forces du gouvernement d'union nationale (dirigé par Sarraj), des migrants continuent d'être bloqués en Libye. Ils ont pour seule alternative d'« errer en Méditerranée ou [de] mourir bombardés » titrait le journal *Le Monde*¹ après que le Haut-Commissariat aux Réfugiés (HCR) a demandé la mise en place des « couloirs humanitaires » vers l'Europe à l'attention des plus vulnérables. Les migrants étrangers résidant encore en Libye sont alors évalués à près de 660 000. Cette même année, 160 « rapatriés volontaires » sont raccompagnés par l'Organisation Internationale des Migrations (OIM) vers le Mali, la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso dont seize enfants et vingt femmes. Ces effectifs n'ont plus rien de comparables avec les milliers de personnes déjà rapatriées depuis 2011 dans ces mêmes pays. En février 2019, au Burkina Faso, l'OIM, entreprend une vaste campagne de sensibilisation relative aux « risques et alternatives à la migration irrégulière »². Rebaptisée *Fasonooma* (le Faso est bon en langue *moore*), l'opération est lancée à Tenkodogo, région du Centre-Est³ du Burkina Faso d'où proviennent la majorité de ceux qui ont rejoint la Libye ces trente dernières années. Depuis vingt ans, à la suite des émeutes anti-étrangers de l'été 2002⁴, des refoulements de 2004, 2005, 2006⁵, de la première guerre civile déclenchée en 2011 débouchant sur la chute du régime de Mouammar Kadhafi, mais aussi du second conflit opposant en 2014 trois gouvernements rivaux, plusieurs groupes armés et djihadistes ainsi qu'une multitude de milices, des Burkinabè sont refoulés de Libye. Dans le même temps, d'autres ou les mêmes (re)prennent la route vers Sebha ou Tripoli. En septembre 2002, deux mois à peine après l'expulsion de centaines de Burkinabè, les mêmes ou d'autres, tout juste

¹ En date du 4 juillet 2019.

² Consulter le Bulletin trimestriel d'information de l'OIM Burkina Faso, avril-juin 2019.

³ En 2016, 72 % des migrants de « retour volontaire » dans le cadre des opérations menées par l'OIM (total de 293 migrants) venaient de cette région du Centre-Est.

⁴ En Septembre 2000, dans la ville de Zawiya des lynchages ont été perpétrés à l'encontre de ressortissants d'Afrique subsaharienne et ont débouché sur le départ de plus 30 000 d'entre eux. Les populations libyennes s'estimaient alors lésées par leur gouvernement, ne pouvant accéder à certains emplois qui avaient été confiés aux étrangers Elles ont alors reporté leur rancœur sur les populations étrangères de passage.

⁵ Pour la seule année 2006, la Libye a procédé à l'arrestation de 32 164 ressortissants subsahariens et au rapatriement de 58 842. Voir Rapport HRW, *Stemming the flow – abuses against migrants, asylum seekers and refugees*, septembre 2006.

refoulés de Côte d'Ivoire regagnaient les petites villes du Fezzan⁶. Sur la base de données collectées à l'automne 2016 par l'OIM, il apparaît que les 293 « rapatriés volontaires » de Libye ont quitté leur lieu de résidence habituelle au Burkina Faso en moyenne 2 ans et demi auparavant. Or, depuis la « révolution libyenne » en 2011, la situation s'est notablement dégradée, prenant les allures d'une guerre civile. Les exactions se sont multipliées, les évacuations intensifiées et les populations burkinabè en ont eu nécessairement connaissance par la presse. Comment expliquer alors que des migrants continuent de s'aventurer en Libye en cette période de tensions extrêmes ? Le rapatriement des uns ne semble pas avoir affecté pour autant le départ des autres. Une semaine avant de rejoindre la Libye, en 2009, Assane, ressortissant de Garango, père d'un jeune enfant⁷ explique que son cousin vient tout juste d'être refoulé ; il l'a prévenu, avec force détails, de la violence des rafles dont les migrants subsahariens font les frais au quotidien . « *Mais je lui ai dit que je ne pouvais que partir parce que ici aussi ce n'est pas facile. Je me débrouille pour que les parents mangent mais je n'y arrive pas. Comment je vais faire ? C'est une question de chance et je suis parti* ». Cette énigme mérite une explication : qu'est-ce qui permet à ces ressortissants de se mettre en route vers la Libye et d'aller y chercher du travail en ces périodes troublées ? Même s'ils se revendiquent aventuriers, contrairement aux héros, ils cherchent la vie et non la mort (Bredeloup, 2014). Dans ces conditions, quelles ressources et quels relais - même fragiles et éphémères – mobilisent-ils pour mener à bien leur projet ?

La migration des Burkinabè vers la Libye s'inscrit dans une longue histoire scandée non seulement par la guerre en Libye et l'obsession sécuritaire européenne, mais aussi par les recompositions des relations diplomatiques entre l'Europe et les pays du Maghreb, entre la Libye et l'Afrique subsaharienne et les turbulences plus au Sud sur le continent, notamment en Côte d'Ivoire (Pliez, 2004a, 2004b ; Haddad, 2005 ; Perrin, 2004). Il s'agira dans un premier temps d'apprécier ce qu'advient les migrants burkinabè à leur retour de Libye avant de resituer ces mouvements dans l'histoire des mobilités burkinabè en terre libyenne et de documenter les conditions de travail et de vie vécues ces dernières années par les Burkinabè, à l'aune des relations tissées avec les Libyens.

Les thèses avancées dans cet article s'appuient sur d'entretiens menés à la fois en Libye (Sebha et Tripoli en février 2005) et au Burkina Faso (Ouagadougou en septembre-octobre

⁶ Entretien avec le premier secrétaire de l'Ambassade du Burkina à Tripoli, 9 février 2005.

⁷ Il a été interrogé en février 2012, quelques mois après avoir été rapatrié par l'OIM.

2003, 2004, 2005 ; Béguédo en 2005, 2011 ; Fingla, Garango, Niagho, Ouarégoû⁸ en février 2012) auprès de ressortissants burkinabè, mais aussi auprès du personnel de l'ambassade du Burkina Faso à Tripoli. Outre une soixantaine de récits de vie reconstitués, des données ont été collectées auprès du CONASUR (Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation) qui avait pour mission d'enregistrer les rapatriés de Libye à leur arrivée (2002 et 2011). Ces informations ont pu être mises en regard des renseignements recueillis par l'OIM en 2011 et en 2016 auprès des migrants « de retour volontaire » de Libye.

Un dispositif migratoire libyen erratique

La Libye est un vaste pays mais peu peuplé, aux besoins en main-d'œuvre importants⁹. L'augmentation spectaculaire des revenus pétroliers dans les années 1970 contribue à la transformation en profondeur de la société, débouchant notamment une sédentarisation des nomades, déclenchant un exode rural massif ainsi qu'une importante migration interurbaine ; la Libye atteint alors l'un des plus hauts niveaux de vie du continent africain (Fontaine, 2004). Des pans entiers de l'économie (agriculture, artisanat, BTP) délaissés par les nationaux attirent d'abord une population essentiellement maghrébine et soudanaise. Mais à la suite des attentats contre un *Boeing* américain (1988) puis d'un DC10 d'une compagnie française (1989), des sanctions commerciales sont imposées à la Libye, à la fois par les États-Unis et l'Union européenne, en sus de l'embargo aérien de l'ONU en 1992. Le régime libyen doit alors affronter une crise économique sans précédent, touché par une inflation très forte et assortie d'une dévaluation du dinar. En 1995, les expulsions massives ou les reconductions à la frontière organisées à l'encontre de milliers de Palestiniens puis de Soudanais, victimes de la dégradation des relations diplomatiques entre ces États conduisent le dirigeant libyen à réviser sa politique. Attirer de nouveaux migrants pour compenser le départ de ceux qui viennent d'être refoulés devient ponctuellement la solution envisagée. Promouvoir le panafricanisme à la place du panarabisme. S'en suit une intense activité diplomatique ; le colonel Kadhafi réadaptant à l'envi ses discours - « *Je me suis endormi à côté de quatre millions de Libyens, je me suis réveillé à côté de quatre cents millions d'Africains* » - pour justifier la création de la communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD) en 1998. Des

⁸ Les entretiens ont été menés dans les principaux villages du Boulgou (région Centre-Est) d'où provient la majorité des Burkinabè ayant émigré en Libye.

⁹ Plus de la moitié de la population active était étrangère dans les années 1980 employée dans les grands projets de développement du pays.

accords de libre circulation et de libre échange sont alors signés entre les États membres¹⁰ et la Libye procède à la suppression du visa de travail pour les Africains souhaitant s'installer sur son territoire. C'est ainsi qu'au nom de l'unité africaine, pendant quelques années, les ressortissants de l'Afrique subsaharienne s'installent sur le territoire libyen sans que le visa ou la carte de séjour soient exigés. Entre 1990 et 1995, le nombre de migrants subsahariens sur le sol libyen explose. Au moment de la levée de l'embargo onusien, ils sont estimés entre 1,5 millions et 2,5 millions (Pliez, 2004) pour une population nationale de 6 millions. Au-delà de la diversité des nationalités représentées, les Tchadiens, Soudanais et Nigériens constituent les contingents les plus importants.

Le temps des États-Unis d'Afrique et de « l'open door policy » est définitivement révolu. À l'orée des années 2000, Tripoli durcit sa position à l'égard des ressortissants subsahariens, promulguant des lois plus restrictives, opérant des contrôles plus drastiques. Accueillis à bras ouverts en période d'embargo, les migrants deviennent des personnes *non grata*, dès lors que la stratégie politique du guide de la révolution le commande. Si aucune véritable législation entérine cette décision, les autorités libyennes sont dorénavant disposées à soutenir l'Europe dans sa démarche sécuritaire en échange d'une relance des accords commerciaux. « *Kadhafi nous a fait venir et on a travaillé comme des esclaves durant l'embargo. Et une fois l'embargo levé, il nous jette à la porte... maintenant, on nous demande des papiers sans créer les conditions pour qu'on puisse les établir sur place en Libye* » (Entretien avec Oumarou, Ouagadougou, 2005).

Et les expulsions de migrants subsahariens alors de s'enchaîner. D'abord en 2002 à la suite d'attaques racistes ayant dégénéré en lynchages. Puis 2004, alors que les représentants du régime libyen, à la faveur de nouveaux enjeux géopolitiques régionaux, participent à la construction du dispositif de contrôles des frontières de l'Europe. En juillet, les 26 ambassades africaines présentes à Tripoli sont informées du projet de rapatrier dans leurs pays respectifs tous ceux qui sont entrés illégalement sur le territoire libyen. Or la majorité des migrants africains sont arrivés en Libye librement, au titre des accords de circulation du CEN-SAD mais aussi, clandestinement, c'est-à-dire en traversant les frontières terrestres à l'insu des autorités douanières. Plus de 160 Burkinabè sont ainsi expulsés dont la moitié était

¹⁰ La CEN-SAD regroupe 28 États africains.

emprisonnée dans les geôle libyennes pour ne pas avoir été en mesure de présenter des documents d'identité et de travail en règle. Ces refoulements se poursuivent les années suivantes (2006, 2007, 2008) dès lors où le gouvernement libyen a accepté de jouer le rôle de *sentinelle avancée* pour les États de Schengen. En février 2011, après l'éclatement d'émeutes antigouvernementales, les migrants subsahariens sont confondus avec des mercenaires à la solde du guide de la révolution libyenne. Près de 800 000 migrants (non Libyens) fuient alors le pays entre mars et novembre (OIM, 2011)¹¹. La situation dégénère et le soulèvement populaire se transforme en guerre civile.

Refoulés de Libye mais décidés à y repartir

« Ce qui nous a ramenés au pays, c'est la guerre »

Terrés sur leur lieu de travail ou dans leurs foyers, les migrants installés à Tripoli ou Benghazi ne peuvent pas toujours compter sur la protection de leurs patrons eux-mêmes en situation délicate ni sur celle de leur ambassade impuissante. Ils vivent des heures difficiles au cours de l'été 2011, devant trouver refuge dans la nature - les champs, le bord de mer - pour se soustraire aux exactions ou aux bombardements.

« Bon, ce qui nous a ramenés au pays, c'est la guerre. Moi, j'étais à Tripoli. J'ai travaillé pendant trois ans dans une société. La guerre m'a trouvé à mon lieu de travail. Notre patron a fui pour se mettre à l'abri en Europe. Nous sommes restés mais il n'y avait pas à manger. On ne pouvait même plus à sortir ... C'est quand les bombardements se sont un peu calmés que je suis retourné à la maison chercher des habits et j'ai couru me cacher dans un champ. J'y étais avec d'autres Africains et frères. Par le téléphone, nous essayons de communiquer avec les autres. C'est dans les champs que nous nous réfugions. Et c'est de là-bas que nous avons également contacté l'ambassade du Burkina à Tripoli. Mais il nous a dit qu'actuellement, il ne peut rien faire, tant que la guerre ne se calme pas, il ne peut pas nous trouver une porte de sortie. Après le début de la guerre, nous avons encore fait un séjour de deux mois. Il est devenu difficile de manger. Et un jour, l'ambassade nous appelle pour nous informer que nous pouvons venir établir des laissez-passer ».

Abdul, né en 1975, ressortissant de Fingla.

« Quand la crise a éclaté, notre patron a fui nous laisser. Il ne restait que les Soudanais avec nous là-bas. Il n'y avait pas de route pour arriver à Tripoli, ni à la capitale de Benghazi. Nous étions à Rassanouf. La rébellion est aussi venue ramasser nos vivres (riz, macaroni, poisson, ignames). Notre château d'eau, notre maison ont été bombardés.... Dès que les avions constatent des mouvements au ras du sol, les balles descendent. Notre cour, le jour de l'attaque, c'étaient 6 avions. Les avions sont arrivés à 10h30, je n'ai pas oublié l'heure,

¹¹ L'OIM enregistre le 25 juillet 2011 le retour au Burkina de 1 627 « rapatriés volontaires » auquel il faut ajouter tous ceux qui sont rentrés par leurs propres moyens.

pendant ce temps nous dormions. Les premières attaques ont fait exploser le château d'eau. Quelques temps après, ce sont des balles qui sifflent dans la maison. Des coups de rafale de chars. Les portes ont été cassées par les chars. Nous avons fui sortir et nous sommes regroupés avec les Soudanais... La nuit, il faut fuir et aller tomber à la mer. Nous avons fui nous cacher au bord de la mer où il y a des grosses pierres pour s'abriter derrière. Comme c'est du sable, tu peux aussi creuser un trou pour enterrer toute la grande partie de ton corps à l'exception de ta tête ».

Assane D., né en 1976, ressortissant de Fingla

Les migrants doivent aussi esquivier les attaques de jeunes Libyens ou miliciens qui profitent de la situation d'extrême instabilité pour les racketter. « *Ce sont les enfants des Libyens qui venaient nous menacer et nous attaquer la nuit avec des vraies armes. En Libye, tout le monde a une arme. Nous avons été obligés chacun de donner de l'argent pour qu'ils partent* ». Ils ne sont pas tous néanmoins abandonnés à leur sort. Certains obtiennent l'appui de leur patron libyen pour sortir de cette impasse à l'exemple d'Assane qui s'était réfugié avec ses frères africains au bord de la mer et a pu quitter ainsi Rasanouf :

« Après le bombardement, il y a un Libyen qui est venu nous voir. Il nous a promis qu'il pouvait nous trouver la route pour passer en Égypte. C'est ainsi qu'il nous a trouvés des papiers. En fait, c'était un de nos patrons et avec la crise, il s'est engagé pour la rébellion. Il a fait venir deux camions pour nous sauver ».

En pleine guerre civile, n'ayant plus de toit, plus rien à manger, craignant de devoir puiser dans leurs dernières économies pour faire face à de nouveaux rackets, ceux qui sont à Tripoli ou à Benghazi prennent des risques supplémentaires. Ils sortent de leur cachette pour essayer de récupérer un laissez-passer auprès de leur Ambassade et rejoindre un camp mis en place par l'OIM avant de gagner les frontières tunisienne ou égyptienne.

« ...ça bombardait partout, surtout les avions américains là. Il n'y avait pas d'essence et nous avons vu que si ça continuait, toute possibilité de sortir disparaîtrait. Nous avons préféré devancer cette éventualité ».

Abdelaye B., né 1973, ressortissant de Ouarégou.

« Nous avons compris que l'argent que nous avons mis de côté, si nous ne l'utilisons pas maintenant pour partir ; à un moment nous n'aurons même plus l'argent du voyage retour. Chaque jour, nous étions attaqués par des enfants en arme [à Sebha]. J'ai dit à mon frère Issa, il faut qu'on rentre. J'ai juste pris un sac au dos seulement. Je n'ai pas envoyé de bagages ».

Adama, né en 1982, ressortissant de Garango,

C'est aussi la crainte de ne plus pouvoir repartir parce que n'ayant plus les moyens de financer leur retour qui les conduit à sortir de leur cachette et à reprendre la route. Réalisant

qu'ils risquent de s'enliser définitivement, ils réévaluent les dangers encourus à l'aune de cette nouvelle situation d'enfermement. Près de la moitié des 293 rapatriés en 2016 avec l'appui de l'OIM et interrogés à leur retour expliquent être revenus aussi au pays parce qu'ils ne disposaient pas de suffisamment d'argent pour rester en Libye (OIM, 2017). Devenus prisonniers d'un espace migratoire, ils ont le sentiment que si la situation dégénère encore davantage, ils seront assignés définitivement à l'immobilité. Auparavant leur circulation dans la ville ou entre les villes, bien que bridée, était encore possible quand ils pouvaient tabler sur certaines protections. Mais la guerre civile leur fait perdre leurs repères ; les protecteurs d'hier sont en déroute ou s'entretuent. Or partir en aventure, c'est chercher la vie, chercher à devenir un homme, mais c'est aussi sortir à la recherche de l'argent. Ne pouvant plus arroser les champs qu'on lui avait confiés quand la guerre s'est déclenchée, Yaminou s'est dit : « *quand tu vas à l'aventure et que ça se complique, mieux vaut revenir à la patrie et demain, s'il y a une opportunité, alors je pourrai repartir* » (Yaminou, né en 1977, ressortissant de Béguédo). Dans ces conditions extrêmes, les aventuriers préfèrent rentrer chez eux pour mieux rebondir.

À notre retour, nous avons pris la daba pour rien

Rentrés de Libye, en 2011, dans des conditions difficiles comme décrites plus haut, et bien souvent les mains vides¹², les ressortissants burkinabè, rencontrés quelques mois plus tard dans leur région d'origine, ne semblent pas avoir tourné la page libyenne. Bien au contraire. Ils sont nombreux à vouloir repartir en Libye ou dans un autre pays africain (Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée Équatoriale), estimant que la situation économique dégradée du Burkina Faso ne leur permettra pas de s'en sortir, ni de faire vivre leur famille.

« Si Dieu le permet et que la situation s'améliore en Libye, je vais repartir... Cela fait 12 mois depuis que je suis revenu. C'est que ça ne va pas... c'est Dieu qui va répondre. Pourquoi ? Parce que si j'obtiens du travail qui me permet de nourrir ma famille et de résoudre les problèmes qui se posent à nous, je ne partirai nulle part. Mais si ce n'est pas le cas, à la moindre occasion, je vais repartir, même si c'est en Côte d'Ivoire. Ici, je me débrouille pour faire la culture maraîchère mais il n'y a pas l'eau. J'ai creusé un puits de 10 mètres pour rien. Avec le petit argent que j'ai envoyé, j'ai décidé alors de creuser ce puits et je l'ai même cimenté, mais rien. Par manque d'eau, la salade a séché et j'ai été obligé de la déterrer. Ce sont ces difficultés qui vont faire que nous allons repartir ».

Hamidou, né en 1980, ressortissant de Niagho

¹² Nombre d'entre eux ont été dépouillés d'une grande partie de leurs biens (argent, bijoux, téléphone portable) en chemin vers la Tunisie et aux postes frontières, puis ont dû rester plusieurs jours au stade du 4 août dans l'attente que leurs bagages restés à l'aéroport de Tunis puissent être aussi rapportés.

« Pour aller en Libye, j'ai vendu des bœufs pour pouvoir faire le voyage. Mais après trois ans de séjour dans ce pays, je n'ai rien pu faire comme investissement. Quand je suis revenu, je n'avais pas d'argent pour acheter et remplacer les bœufs vendus pour le voyage. Je dois acheter de quoi manger pour la maman, pour ma femme et mes enfants. Parmi ceux avec qui je suis revenu, certains sont repartis en Libye, au Gabon et en Guinée Équatoriale, mais moi je suis là parce que ça ne va pas. Je vais encore souffrir pour trouver l'argent de transport au cas où je vais retourner ou rester ici. C'est Dieu seul qui connaît... J'ai une maman, j'ai une femme et un enfant. Tout ce que la famille trouve à manger vient de ma poche. Je me bats mais ça ne va pas. J'ai donc demandé la route dans l'espoir de trouver mieux ailleurs ».

Adama, op.cit.

Les migrants refoulés sont non seulement confrontés à la honte de rentrer bredouilles, mais encore sont dans l'incapacité d'envisager leur avenir dans les zones déshéritées qu'ils réintègrent. Déjà peu fertile, la terre est difficile à travailler par temps de sécheresses réitérées et les rares produits cultivés ne suffisent pas à nourrir leur famille.

« Ici, c'est trop difficile quoi. Nous sommes serrés ici. Bon, tu vois que la famille est nombreuse. Vous prenez les dabas pour cultiver du mil. Pour trouver le mil, c'est trop dur. Voici le problème. Pour avoir à manger, c'est difficile. Pour avoir une maison, c'est très difficile... S'il pleuvait assez, on pourrait s'en sortir avec la culture à la daba. Mais il n'y a pas de champs de bananes, d'ananas, de cacao. C'est uniquement le travail de mil. Avec la famille, souvent ce que nous récoltons ne vaut même pas trois sacs de mil. C'est ce qui fait que nous émignons ».

Assane, op.cit.

Leur retour précipité est assimilé à un échec personnel par leur entourage. Il leur est reproché implicitement de ne pas avoir su se débrouiller pour légaliser leur situation en Libye ou de ne pas avoir su saisir leur chance pour atteindre l'Italie.

« Il y a une différence dans le regard des gens avec les « Italiens » [ceux qui sont émigrés en Italie]. Parce qu'ils valent mieux que nous, certains ont eu leurs papiers. Ceux-là viennent et repartent. Mais nous autres, nous sommes revenus, nous ne pouvons pas repartir. C'est seulement rester là... Nous entendons souvent des gens nous demander pourquoi nous n'avons pas fait le choix de l'Italie. Mais la différence est liée aux moyens financiers qui ne sont pas les mêmes ; Et puis quand on est arrivé la mer s'était refermée ».

Tahirou, né en 1986, ressortissant de Zabré.

Aux yeux de leurs proches, la guerre en Libye ne peut justifier un retour les mains vides. « *La famille veut que nous retournons puisque le conflit est en train de finir et qu'on nous connaît déjà là-bas et aussi parce que le salaire était bon ; La famille nous encourage à repartir même si elle ne peut pas nous aider* », explique Abdul qui travaillait depuis 2008 pour une entreprise d'État à Tripoli mais qui n'a pas pu toucher un arriéré de cinq mois de salaire en raison du déclenchement de la guerre. Pour la famille, il y va de la responsabilité des migrants sinon comment expliquer que d'autres ont réussi à construire des maisons en dur au village ou à revenir avant la guerre avec de l'argent et des équipements. Loin de se défausser, les

aventuriers partagent cette même vision et convoquent la religion pour se donner le courage d'affronter en solitaires ces reproches considérés comme justifiés. « *Il faut souffrir pour réussir [...] S'il y a souffrance, tu souffres seul* » (Yahaya, né en 1983 ressortissant de Béguédo). « *Quand tu sors en aventure, si tu as le bonheur, c'est pour toi ; si tu as du malheur aussi c'est pour toi. Tout ce que Dieu fait est bon* » (Assane, op.cit.). Fortement encadré dans les religions musulmane et chrétienne, l'espoir est associé inexorablement à la foi (Mar, 2006). L'expérience migratoire s'apparente aussi à un voyage mystique. L'espoir donne la force de partir ou de repartir, d'endurer en chemin les humiliations, les privations, la violence ; l'espoir permet aussi d'accepter l'attente, la honte quand on est mal rentré, sans ressources, sans cadeaux pour la famille et qu'on aspire plus que jamais à tenter à nouveau sa chance mais qu'on n'en a pas encore les moyens. Ces moments sont alors vécus comme des épreuves voulues par Dieu et qu'il convient d'affronter seuls pour mieux les dépasser. L'espoir nourri par la grâce de Dieu maintient vivante la pensée du voyage et doit permettre ainsi, à terme, de changer son destin.

Si tu n'as rien, tu restes chez toi. Le jour où tu vas gagner de l'argent, si tu peux décoller, tu vas le faire. Tu as vu. Nous sommes là et c'est cela notre attente... Hum, la famille n'a rien. Elle n'a rien... En tout cas, moi de mon côté, il n'y a personne qui peut m'aider pour un éventuel voyage... Ah, en tout cas, on a la pensée du voyage, mais on a rien.

Seni, né en 1986, ressortissant de Niagho

« C'est Dieu qui le sait. C'est lui qui connaît. Tu peux penser ne plus repartir et Dieu t'accorde une possibilité d'y retourner. On ne sait jamais ».

Yacouba, né en 1982, ressortissant de Béguédo

Si les migrants aspirent bien souvent à repartir, ils n'expriment pas toujours publiquement cette volonté, préférant restés discrets quant aux démarches entreprises et aux contacts réactivés. Ce qui explique en partie les raisons pour lesquelles ils n'étaient que 8 % seulement à avoir déclaré vouloir de nouveau émigrer en 2016 aux agents de l'OIM (OIM, 2017).

Profils des migrants de retour

Mais quels sont les profils des Burkinabè rentrés précipitamment de Libye ces dernières années ? Sur la base des différents recensements exploités, il apparaît que ce sont majoritairement de jeunes hommes provenant des zones rurales de la région du Centre-Est (province du Boulgou ; départements de Garango, Béguédo, Niagho, Tenkodogo, Bittou), d'ethnie bisca et aux parcours migratoires déjà hétérogènes. Pourtant, les premiers migrants

burkinabè arrivés en Libye ne sont pas originaires de cette région. Mossi ou Dioula, profitant d'une bourse d'études financée par la Jamahiriya, depuis la fin des années 1970, ils sont venus consolider leur cursus théologique à Benghazi, Al Beyda ou Tripoli (Otayek, 1977). Ou encore, depuis le milieu des années 1980, partis de Ouagadougou ou d'ailleurs, ils ont pris la route (*baob sore*), attirés par la situation économique florissante du pays, par ses champs pétroliers et agricoles avec l'intention d'y faire fortune rapidement (Bredeloup & Zongo, 2005). Mais le fait que le gouvernement italien rende obligatoire le visa pour les Burkinabè en 1993 a contribué à la recomposition des circulations migratoires. Les migrants bisca qui, à partir d'Abidjan (Côte d'Ivoire), s'appuyaient sur de passeurs pour rejoindre la péninsule italienne et les zones agricoles napolitaines doivent trouver une nouvelle porte de sortie. C'est dans ce contexte qu'ils ont commencé à traverser le Sahara, à faire escale en Libye puis à emprunter par voie maritime le détroit de Sicile dans la perspective de rejoindre l'Europe. Puis la guerre civile en Côte d'Ivoire a accéléré le mouvement (Bredeloup & Zongo, 2016).

Sur la base des dossiers traités au CONASUR en 2002 (correspondant à 486 personnes), parmi les migrants de retour, presque autant de célibataires que de personnes mariées ont été comptabilisés. En 2002, 8 % d'entre eux avaient moins de 20 ans à leur retour alors qu'en 2011, ils ne sont que 0,4 % à appartenir à cette tranche d'âge. En 2002, les moins de 20 ans travaillaient majoritairement dans les zones agricoles, du côté de Samnu dans le Fezzan, au sud du pays. Sur la base des dossiers renseignés¹³, 57 % des Burkinabè refoulés travaillaient dans le secteur agricole. Ils n'étaient alors que 20 % à investir l'artisanat (tailleurs, mécaniciens, menuisiers...) ou le bâtiment (maçons, peintres, briquetiers...). Au regard des dossiers recensés auprès du CONASUR en 2011 (511 dont 436 documentés sur la variable profession), la donne a changé au plan professionnel dans le sens où 65 % de ceux qui sont rentrés dans le Boulgou ont travaillé en Libye comme ouvriers, tâcherons dans le bâtiment. Ils ne sont alors plus que 12 % à avoir été jardiniers ou cultivateurs ; les autres ont exercé dans le commerce, le transport ou le gardiennage. L'agriculture ne semble plus être un débouché pour les migrants burkinabè qui, par le passé, ont contribué à reverdir le Sahara libyen. En 2005, à Sebha, qui constitue la principale porte d'entrée libyenne après le Niger et le Tchad¹⁴, nous

¹³ 155 dossiers n'étaient pas complets et n'ont pas pu être traités.

¹⁴ La majorité a traversé le Niger pour rejoindre la Libye. Mais souhaitant échapper aux contrôles frontaliers de plus en plus violents, une minorité traverse à pied le sud-est de l'Algérie (erg du Ténéré) pour rentrer en Libye par Ghat. Les migrants progressent par étapes, commencent par travailler quand c'est possible sur des chantiers

avons entendu parler de cultivateurs ayant déserté les zones agricoles devenues trop dangereuses. Plusieurs enquêtés en 2012 ont expliqué avoir travaillé dans des plantations de palmiers dattiers pendant plusieurs saisons avant de gagner la ville pour plus de sécurité.

Dans un rapport de 2012, l'OIM signale une forte homogénéité dans les profils des migrants rentrés de Libye : des hommes jeunes, mariés pour plus de 70 % d'entre eux, résidant pour 81,2 % en milieu rural avant de partir en Libye, travaillant à 60,6 % dans le secteur agricole (21,2 % de commerçants, 14,6 % d'artisans), à 62,6 % analphabètes. Une fois en Libye, ils ont travaillé principalement dans le secteur du bâtiment mais à leur retour au pays, ont réintégré à 79,7 % l'agriculture (OIM, 2012). L'accès à la terre n'a pas été pour autant facile au Burkina Faso, bien qu'une majorité ait pu obtenir une parcelle pour cultiver sur des propriétés familiales. Rentrés précipitamment, les migrants restent dans une extrême précarité : les deux-tiers d'entre eux sont hébergés par un parent ou un ami et plus de la moitié dépend de ces mêmes parents ou amis pour satisfaire ses besoins primaires (alimentation, santé). Un tiers souffre de problèmes psychologiques (traumatisme, dépression) qui rend encore plus aléatoire une réinsertion quand d'autres sont dans l'incapacité de rembourser des dettes contractées avant leur départ.

Une autre enquête réalisée par l'OIM après de 293 migrants rentrés de Libye en septembre et octobre 2016 apporte des informations quelque peu divergentes. Certes, la majorité reste de sexe masculin (96 %), provient encore et toujours de la région du Centre-Est (respectivement des départements de Bittou, Garango, Tenkodogo) et est d'origine rurale (84 %). Mais la mobilité des mineurs est plus importante en 2016 qu'en 2011, se rapprochant des résultats de 2002 : 6 % des hommes au départ ont moins de 18 ans. La proportion de célibataires est également forte : 40 %. Par ailleurs, 34,8 % des Burkinabè rentrés en 2016 n'avaient pas d'emploi avant leur départ et 8 % n'ont jamais eu l'opportunité d'exercer une activité rémunérée pendant leur séjour libyen. Sur la totalité des actifs au Burkina Faso, plus des deux-tiers (67 %) travaillaient déjà dans les métiers du bâtiment, 17 % dans le commerce. Ils ne sont que 12 % à avoir déclaré exercer dans l'élevage ou l'agriculture avant leur départ. Des résultats donc sensiblement différents de ceux enregistrés les années précédentes. Les derniers à partir ne seraient plus des paysans, mais des maçons, des plombiers, des peintres ou encore

ponctuels dans la petite ville de El Quatrun (Gatrone) sitôt la frontière nigérienne passée et le Sahara traversé. Ensuite, ils remontent vers Murzuq, Birak, Awbari et Sebha, restant dans la région du Fezzan.

des jeunes n'ayant jamais travaillé, prêts à prendre des risques élevés pour « chercher la vie ». Pour les trois quarts, ils ont travaillé en Libye dans la construction de bâtiments et travaux publics. Pour 86 % de ces migrants de retour, cette expérience migratoire était la première. Leur séjour n'a qu'une durée moyenne de 2 ans et demi environ. Ce qui confirme également le fait que l'expulsion de leurs frères les années précédentes ne les a pas empêchés de tenter à leur tour l'aventure. 60 % d'entre eux ont expérimenté l'incarcération dans les prisons libyennes et 91 % estiment que leur situation financière ne s'est pas améliorée à la suite de cette migration. D'où la nécessité de mieux comprendre quelles étaient leurs conditions de vie et de travail dans ce pays, les relations entretenues avec la société civile libyenne.

Des emplois subalternes en Libye

Vivre cachés et dans l'attente d'une embauche

Ces dernières années, les conditions de travail se sont fortement détériorées pour les migrants subsahariens installés en Libye. Il leur est devenu quasi impossible de travailler dans des boutiques ou des ateliers au vu de tous, en raison de la multiplication des rafles débouchant sur des emprisonnements. Depuis une ordonnance adoptée en 2007, le commerce ne fait plus partie de la liste des professions ouvertes aux non-nationaux. C'est la raison pour laquelle les tailleurs, les frigoristes, les cordonniers, les bouchers, les coiffeurs, les cuisiniers ont dû cesser leurs activités en tant qu' « indépendants » et rejoindre leurs frères pour « aller au Tchad »¹⁵. A ces carrefours routiers à la recherche d'un journalier, des entrepreneurs viennent embarquer les plus chanceux pour leur proposer un travail de force. « *Il y'avait un coin là où on allait s'asseoir pour avoir du travail. Si un Arabe a besoin de quelqu'un pour un travail, quand il vient, il regarde tous les gens avant de t'embarquer, si tu as la force, tu vas travailler au compte de sa société* » (Abdul, op.cit.). Ces lieux font écho aux files d'attente, rebaptisées « marchés aux esclaves » par Anderson et qui se formaient il y a plus d'un siècle, le long de Madison Street à Chicago quand les *Hobos*, ces employés du chemin de fer américain attendaient du travail. Au *Tchad* également demeure l'éventualité pour ces migrants subsahariens d'être raflés parce que rendus encore plus visibles aux yeux des autorités :

¹⁵ En référence aux premiers migrants tchadiens qui se sont appuyés sur le mobilier urbain dans les villes libyennes, tels des « prolétaires nomades » dans l'attente d'une embauche ponctuelle.

« Les rafles... On ne comprend rien. Ils peuvent se lever et commencer à chasser tout le monde. Ils peuvent aller devant un foyer ou au Tchad et prétendre qu'ils cherchent des travailleurs. Mais dès que vous prenez place dans le véhicule, vous êtes conduits directement en prison ou encore il y a leurs enfants qui, se passant pour des employeurs, nous emmènent à bord pour finalement nous rançonner tout notre argent en brousse ».

Abdelaye né en 1973, ressortissant de Ouarégou

Au Tchad, l'attente peut aussi s'éterniser sur plusieurs jours, plusieurs semaines, conduisant les migrants de plus en plus fébriles à prendre des risques supplémentaires en se déplaçant dans l'espace public. « *Les difficultés. Premièrement, c'est le manque de travail même. Quand tu n'as pas de travail, c'est difficile. Surtout si tu ne connais pas de métier. Tu peux t'asseoir pendant une dizaine de jours sans avoir du travail* ». Imagine renchérit Yaya « *tu peux travailler cinq jours et faire six mois sans travailler* » (Yaya, ressortissant de Tenkodogo). Les migrants ne maîtrisent plus leur temps ; il leur faut sans arrêt s'adapter à la cadence de l'autre. Leur quotidien est scandé par de longs temps morts, passés à dormir quand les rafles diurnes se multiplient ou qu'ils attendent d'être payés en vain. Leurs journées sont aussi marquées par de soudaines accélérations, quand il leur faut devancer un frère pour s'engouffrer le premier dans une camionnette d'un employeur, ou quand il s'agit de courir dans les dédales de rue pour fuir un contrôle. Ils doivent se cacher pour mener leurs activités. Et après avoir travaillé, ils évitent également de quitter le foyer, « *obligés de se placarder à la maison* » de peur des altercations ou des contrôles dans l'espace public.

Un travail dur comme caillou

« Le travail là-même (rire gêné), je ne peux pas t'expliquer tout cela. Le travail était dur même. Il était dur comme cailloux. Mais quand tu quittes ton pays pour aller chercher dans un autre pays, il faut être prêt à faire des travaux pénibles... Et tous les Africains font ce travail ».

Djébré S., né en 1975, ressortissant de Fingla

Les migrants burkinabè disposent de compétences limitées en matière de construction d'immeubles pour la majorité d'entre eux. Dans ces conditions, ils ne peuvent prétendre qu'à des emplois subalternes.

« Nous les Burkinabè, les Maliens et les Nigériens, nous sommes les seuls à ne pas avoir de diplômes et on fait des petites activités de rien du tout. Au village, nous ne connaissons pas les bâtiments à étages, les grands immeubles. Là-bas, tout se fait à l'équerre et à la règle. Alors si tu fais le crépissage comme tu le fais ici, c'est un problème ».

Issa, né en 1976, ressortissant de Niagho

Par ailleurs, en théorie, depuis 2007, ils ne sont plus autorisés à accéder à un travail salarié. Pour obtenir un contrat de travail, il leur est demandé de fournir au préalable un visa d'entrée,

rendu obligatoire. Or ils sont arrivés par la route, munis de leur seul passeport burkinabè. Ceux qui travaillent à la tâche quelques heures, quelques jours ou quelques semaines, assimilent néanmoins ces activités à un « contrat ». Il leur est proposé des travaux ingrats, pénibles comme récurer des fosses septiques, réparer des caniveaux, démolir avec du matériel sommaire des immeubles, creuser des fondations, monter aux étages sur leur dos des sacs de sable, de gravats. Ces activités exigent des conditions physiques exceptionnelles, de la force et de l'endurance. « *Dès que tu es un petit peu malade, tu ne peux pas travailler. Mais comment faire ? Si tu n'as pas autre chose, tu es obligé d'accepter pour te débrouiller un peu* » (Adama, op.cit.). Non seulement, ils connaissent des conditions de travail éprouvantes physiquement voire dangereuses, mais encore, ils n'ont aucune certitude d'être rémunérés pour la totalité du travail réalisé. En situation d'illégalité, ils ne disposent d'aucun moyen de pression pour contester ces pratiques.

Certains patrons paient, d'autres pas

Plus la situation est tendue en Libye, plus les employeurs prennent des risques pour assurer la réalisation de leurs chantiers ; certains profitent alors de la précarité et de l'illégalité dans lesquelles se trouvent ces tâcherons pour ne pas toujours les payer. « *Si cette personne connaît Dieu, elle vous paie, au cas contraire, vous ne serez pas payés. D'autres vous donnent de quoi manger pendant le travail mais à la fin ils vous retiennent votre paie* ». (Tahirou, né en 1986, ressortissant de Béguédo). Les employeurs ou maîtres d'ouvrage ne sont pas tous Libyens, ils sont aussi Égyptiens, Turcs, Soudanais, Chinois.

« Renseigne-toi auprès de ceux qui sont vraiment allés en Libye et qui y ont passé un certain temps, ils te diront qu'il n'y a pas un Égyptien qui règle normalement ses travailleurs. Les Égyptiens, ils ne paient pas correctement. Mais comme je me dis que c'est une occasion pour moi d'apprendre un métier, alors j'ai tenu à continuer de travailler avec eux. Souvent quand certains doivent te payer par semaine 10 000 francs¹⁶, tu reçois 2 000 ou 3 000. On te fait croire que tu recevras le reste mais c'est faux. Et quand ton argent devient assez élevé, les employeurs égyptiens te créent un problème pour se séparer de toi et recruter quelqu'un d'autre à ta place ».

Adama, op.cit.

Les Libyens s'appuient le plus souvent sur une chaîne de sous-traitants, de sorte qu'ils n'ont pas toujours connaissance du traitement que leurs débiteurs réservent aux journaliers les plus précaires. L'époque est donc révolue où les migrants subsahariens pouvaient travailler en

¹⁶ Il parle alternativement en francs CFA et en dinars libyens. 10 000 FCFA sont équivalents à 15 Euros.

direct pour des sociétés étatiques libyennes et obtenir un contrat de travail. Dans un climat d'insécurité et d'arbitraire, les Burkinabè saisissent les opportunités - même de courte durée - pour s'assurer d'être payés *un peu un peu*. Au fil de l'expérience, ils ont pu remarquer que les risques de ne pas être rémunéré augmentaient quand le chantier se déroulait sur plusieurs mois, au lieu de quelques jours ou d'une semaine ; leur employeur pouvant plus facilement remettre en question la qualité de leur travail pour justifier le fait de ne pas les rémunérer. « *Si tu as travaillé, si tu n'as pas grouillé, tu n'auras pas ton argent. Les Égyptiens peuvent percevoir l'argent avec les Libyens et te faire croire qu'il n'en est rien. SI tu n'as pas grouillé, tu ne prendras pas ta paie* » (Boukaré, op.cit.). Ceux qui ont travaillé en direct pour des Libyens semblent plus satisfaits que les autres de leurs conditions de travail. Enfin, les manœuvres sont beaucoup mieux rémunérés à Tripoli que dans le Fezzan, ce qui explique leurs tentatives de mobilité à l'intérieur du pays.

Il faut attraper ton cœur

La majorité des migrants interrogés en 2012 expliquent qu'ils doivent accepter cette situation dans un pays où la législation ne peut pas les protéger et où ils ne maîtrisent ni les codes linguistiques (ils s'expriment pas ou mal en Arabe dans leur grande majorité), ni les codes professionnels (leurs connaissances dans les métiers du bâtiment restent sommaires). Il leur faut alors faire preuve d'endurance et de résilience pour avancer, comme si Dieu mettait sur leur route une nouvelle épreuve à traverser. Ce qui explique leur fatalisme, lequel se traduit le plus souvent par l'expression « voilà, c'est comme ça » qui revient tel un leitmotiv.

« Si tu veux l'argent, tu montes à 8 heures et tu descends à 17 heures normalement. Mais avec les Libyens, même après la descente, ils peuvent venir te faire faire un autre travail vers 19 ou 20 heures. Si tu as gros cœur, tu ne pourras pas faire ce travail. Mais si tu as attrapé ton cœur, tu vas le faire. Voilà, c'est comme cela. Il n'y a pas droits de l'homme, démocratie, y a rien... Donc, il faut te maîtriser et chercher tes sous... Il y a des employeurs qui te paient alors que d'autres ne le font pas. Certains attendent trois mois, d'autres un mois, d'autres encore à chaque fin de mois. Voilà, c'était un truc comme cela... J'ai dû faire trois mois de travail sans salaire. Et après cela, la crise a éclaté. Donc, on a perdu notre argent ».

Abdul, op.cit.

« Souvent quand tu termines, tu es chassé et il te dit d'aller trouver un militaire si tu veux parce que lui aussi est un militaire. Comme tu ne peux rien faire, tu es obligé de continuer ta route ».

Issiaka, op.cit.

Ils ont tous à l'esprit l'histoire d'un compatriote ou d'un frère africain qui, après avoir eu « le gros cœur » a été expédié en représailles dans les prisons libyennes. Mais parce que globalisants et essentialistes, ces discours doivent être aussi appréhendés avec précaution d'autant que quelques voix divergentes s'élèvent, dévoilant une réalité autrement plus complexe. Tous les patrons libyens ne sont pas des esclavagistes et tous les migrants burkinabè ne sont pas des esclaves. Des patrons ont assuré la protection de leurs employés, estimant qu'ils fournissaient un travail de qualité. Quelques migrants ont réussi à sortir du lot et accéder à une place moins précaire au sein de cette hiérarchie professionnelle. Tout dépend de l'ancienneté d'installation dans le pays, du niveau de maîtrise de la langue arabe, des connaissances des métiers du bâtiment, du capital relationnel accumulé en chemin. Ceux qui sont arrivés au milieu des années 1980 ont eu la possibilité de travailler pour des sociétés d'État dans lesquelles ils ont pu acquérir de nouvelles compétences techniques (carrelage, crépissage), parfaire leur compréhension de la langue arabe et obtenir des papiers en règle, pouvant compter de surcroît sur leur employeur en cas de rafles. D'autres encore ont fait leur apprentissage de carreleur à Tripoli ou Sebha auprès d'employeurs égyptiens ou burkinabè avant de racheter leur matériel alors que leurs patrons rentraient au pays ou reprenaient la route. Mais pour ces migrants majoritairement analphabètes, la maîtrise de l'arabe oral ne suffit pas non plus à gravir tous les échelons si l'on en croit Assane :

Les Burkinabè ne peuvent pas être employés comme des patrons là-bas. Nous ne comprenons pas l'arabe. Si tu comprends l'arabe et si tu sais écrire, alors tu peux devenir patron. (...) Si par exemple, toi tu parles l'arabe, bien que tu ne pas saches écrire la langue, quand tu emmènes des employés au nombre de 30, 40 ou 60 dans le chantier, tu deviens automatiquement leur patron. S'il y a des informations à donner oralement, tu pourras le faire. Mais tu ne peux pas faire travail de bureau, puisque tu ne sais pas écrire la langue ».

Chercher à connaître quelqu'un avant de chercher l'argent

La perception de l'altérité doit aussi s'apprécier à l'aune de la palette des compétences accumulées par les migrants. Les mêmes événements peuvent alors être interprétés très différemment. Ceux qui maîtrisent bien la langue arabe estiment que les rafles n'ont jamais constitué un problème en Libye, d'une part, parce que la population est informée par la radio des moments où ces événements sont programmés. D'autre part, les patrons sur les chantiers tout comme les chefs de foyer préviennent les migrants et les premiers peuvent en cas d'interpellation les faire sortir de prison en payant une caution qu'il leur sera remboursée ensuite sous forme de travail.

« Si tu travailles avec un Libyen et s'il apprend qu'il y'a une rafle en perspective, s'il te veut du bien, il va t'avertir. Et si tu es arrêté, tu ne vas pas dormir là-bas parce que ton employeur même viendra te chercher si tu as lui parles au téléphone que tu es aux arrêts ».

Assane, né en 1976, marié et père de 5 enfants, Fingla

« Si tu apprends qu'il y a des rafles tel jour par un communiqué, si tu sors et que tu es arrêté, c'est toi qui l'a cherché [...] Les policiers ne fouillent pas dans les maisons. Donc, tu peux faire 10 ans, 20 ans en Libye sans le moindre problème de rafle »

Yaminou, op.cit.

Les relations avec les employeurs ne sont pas non plus systématiquement appréhendées par les migrants selon une logique d'exploitation. « *Ils [les Libyens] ne sont pas beaucoup ; si tu connais tes droits, tu peux vivre en Libye sans trop subir de dérangements* » (Seyiba, né en 1975, célibataire, ressortissant de Béguédo). « *Quand tes papiers sont propres, ces gens même [les Libyens] ont peur de toi* » renchérit Abdelaye qui a un niveau bac franco-arabe et qui dispose également d'un permis de séjour. Plus que la connaissance de leurs droits dans un pays caractérisé par une absence de droit et un remaniement permanent des engagements juridiques qui les placent inéluctablement dans une insécurité juridique, les migrants essaient d'obtenir quelques documents qui rendent plus faciles les arrangements auprès des employeurs et de l'administration libyenne (Perrin, 2009). Si le visa d'entrée est devenu obligatoire, il est parfois possible d'obtenir *a posteriori* la régularisation de sa situation. Plutôt que d'incriminer seulement la société libyenne pour ses dysfonctionnements, ils sont quelques-uns à penser que les difficultés tiennent aussi en partie aux comportements de leurs frères burkinabè lesquels ne feraient pas suffisamment d'efforts pour connaître leurs droits et régulariser leur situation. Ceux qui revendiquent avoir adopté une stratégie différente sitôt leur arrivée en Libye ne sont plus manœuvres. Les uns ont travaillé dans une société d'Etat et avant que la situation se dégrade, ils bénéficiaient d'une certaine protection lors des contrôles dans l'espace public. Nourris et logés gracieusement par leur employeur, ils pouvaient plus facilement épargner que d'autres.

« Il est important d'avoir un bon patron [...]. Même si des Libyens veulent te fatiguer, tout le monde connaît la Jamahiriya et la Libya qui sont des sociétés étatiques. Quand la police t'arrête et demande tes papiers, on ne te dérange pas. [...]es travailleurs ne paient pas le loyer ni les factures d'électricité, ni d'eau. Tout est cadeau. Depuis que j'ai été en Libye, pendant mon séjour de deux ans et demi, j'ai payé à manger mais ce n'est pas beaucoup de fois. Juste l'argent de la sauce. Antenne parabolique, en Libye c'est cadeau »

Assane, op.cit.

Ceux-là ou d'autres ont gravi des échelons au fil de leurs séjours ; ils sont devenus représentants consulaires, chefs de foyers à Tripoli, Sebha ou Ubaré ou encore convoyeurs de fonds (banquiers ambulants) entre la Libye et le Burkina Faso, à l'image d'Issaka. Arrivé en Libye une première fois en 2005, il raconte comment il a passé les six premiers mois à observer les lieux, les interactions entre Libyens plutôt qu'à chercher du travail.

« Je me suis conduit comme un mendiant pour connaître les gens. Je partais à la mosquée pour prier avec les gens. Dès que les gens font ta connaissance, c'est fini. Depuis quand je suis en Libye quand il y a un problème qui va concerner les Africains dans les jours à venir, je suis prévenu par les grands services locaux et à mon tour j'avertis les Burkinabè [...] Si tu vas dans un pays étranger pour chercher directement l'argent, quand survient un problème, même si tu as l'argent, il ne suffira pas si tu ne connais pas quelqu'un, Il faut d'abord chercher à connaître quelqu'un avant de chercher l'argent ».

Issaka, né en 1973, 5 enfants, ressortissant de Béguédo.

Lors de ce premier séjour, Issaka a aussi travaillé comme maçon à Sebha pour le compte d'un entrepreneur égyptien avant de trouver une niche économique autrement plus rémunératrice. A Béguédo où il était commerçant, il avait vendu sa boutique avec l'intention de s'installer en Libye pour s'enrichir. Après avoir obtenu un permis de séjour¹⁷ grâce à l'appui d'un patron libyen, il est devenu « chef de foyer ». Il accueille des compatriotes dans une grande maison contre rémunération et les approvisionne en denrées alimentaires ; il se charge de la collecte des loyers pour le compte d'un propriétaire libyen. Les liens tissés à la fois avec son ancien patron et son actuel propriétaire lui ont permis de sécuriser sa situation. Fort de ces soutiens, il peut assurer le rôle d'intermédiaire dans les transferts d'argent avec le Burkina Faso.

« Les autorités libyennes ont dit que le transfert de l'argent est un haram. Dans toute la Libye il y a seulement deux banques qui appartiennent à des Tunisiens, des Marocains ; c'est pour ça que je me suis engagé à me charger des envois d'argent des compatriotes. C'est ça mon travail depuis. [...] Ca c'est pour moi, je ne travaille pas avec quelqu'un. [...] Même maintenant, je reçois des coups de téléphone comme quoi je dois revenir en Libye pour les aider à transférer leur argent parce que les banques ne travaillent pas. Mais je n'ai pas encore trouvé la route ».

¹⁷ Se mettre en règle en Libye relève d'une opération complexe pour des migrants qui sont rentrés illégalement sur le territoire libyen, le plus souvent avec leur passeport burkinabè mais sans visa, sans invitation libyenne (employeur, résident), d'autant que depuis 1989, ils ne sont plus autorisés à travailler sans l'approbation préalable du Central Employment Bureau (Perrin, 2004). L'obtention d'une carte sanitaire (*bitaqa sahiya*) et d'un document (*bitaqa sorta*) autorisant à circuler à l'intérieur des villes constituent les premières étapes vers une légalisation. Mais c'est l'obtention du permis de séjour conditionné par l'obtention d'un contrat de travail qui a permis un temps aux migrants d'être sécurisés. « Pour obtenir une carte de séjour, il faut un tuteur libyen, un témoin qui s'engage à faire savoir que tu travailles pour lui et que tu es sans problème, il faut payer aussi 450 00 FCFA ».

La dépendance dans laquelle il s'est trouvé vis-à-vis de ses employeur et logeur libyens lui a aussi permis paradoxalement de mieux négocier sa place et de gagner en autonomie professionnelle et en reconnaissance. Dans ses propos, Issaka entend marquer sa différence vis-à-vis de certains de ses compatriotes, mettant l'emphase sur sa capacité à maîtriser son destin et arguant du caractère individualiste de son aventure : « *Chaque personne a sa chance* » [...] « *Le travail, si tu le chercher, tu vas le trouver* » [...] « *C'est moi qui ai cherché mon travail. Personne ne m'a aidé à en trouver* ». Les relations privilégiées entretenues avec des membres de la société libyenne rendent possible une certaine ascension professionnelle et une liberté de circulation entre les villes libyennes, entre la Libye et le Burkina Faso. En tant que « chef de foyer », il a le loisir de nouer des relations étroites avec les autorités libyennes, payant la caution de ses compatriotes interpellés sur les routes ou raflés en chemin, les aidant à régulariser leur situation.

« Chaque jour, la police vient déranger les gens. Mais comme les policiers me connaissent bien, quand ils veulent venir, ils me préviennent à l'avance. Ils me demandent est-ce qu'il y a des étrangers sans *bataka* (pièce d'identité). Il faut que je mente parce qu'il y a beaucoup de gens. Un même jour, il peut y avoir l'arrivée de 30 personnes. Si je leur dis la vérité, la police vient avec un cargo et va exiger 50 dinars par personne, somme qu'ils ne peuvent pas trouver d'autant plus que plusieurs sont arrivés avec des crédits. Je dis alors aux policiers, il y a seulement deux personnes et demain je vais passer les voir. Alors le lendemain je pars là-bas avec les photos d'identité et leurs cartes d'identité pour établir la *bataka*. Et le soir, je peux repasser chercher les pièces ».

Les chefs de foyer sont aussi en mesure d'informer leurs hôtes sur les possibilités d'emplois dans la ville ou ailleurs grâce aux échanges téléphoniques qu'ils nouent avec leurs compatriotes gérant d'autres foyers dans le pays.

D'autres encore sont devenus chefs de chantier, recrutant pour des employeurs libyens des compatriotes et les aidant à se déplacer d'un chantier à l'autre, d'une ville à l'autre, en s'appuyant précisément sur le réseau des foyers burkinabè innervant le pays.

« Il y a un enfant de Garango qui est revenu au village avant le début de la crise. C'est lui qui était notre patron. Mais maintenant, il est en Guinée-Equatoriale... Avant il était à Tripoli il y a longtemps. Il avait un patron qui ne pouvait pas le garder à la fin du travail exécuté mais il lui a remis son numéro et lui a fait savoir quand il aura du travail, il sera contacté pour qu'on trouve des ouvriers. C'est un intermédiaire. Il a donc quitté Tripoli pour Sebha et il nous a emmené à Syrte pour travailler ».

Assane, op.cit.

Pour conclure

Si dans les années 1990 et 2000, les migrants burkinabè implantés en Libye exerçaient des activités à la fois dans les zones rurales et urbaines, tant dans l'agriculture que l'artisanat et le bâtiment, leurs conditions de travail se sont notablement détériorées à mesure que les autorités libyennes révisaient leur arsenal juridique et que le pays s'enfonçait dans la guerre civile. Une majorité d'entre eux s'est retrouvée, le jour, employée comme subalterne pour des travaux de force rarement rémunérés et, la nuit, assignée à résidence dans des foyers communautaires, sans être pour autant à l'abri de contrôles, d'arrestations ou de séquestrations. C'est pourtant la protection monnayée auprès de quelques-uns – employeurs libyens, logeurs, responsables associatifs burkinabè – dans un pays sous hautes turbulences - qui a permis à nombre de Burkinabè en situation précaire de sortir de prison ou des griffes de milices, de trouver un travail même provisoire, de retrouver un hébergement après avoir été déguerpis d'un foyer¹⁸, de rapatrier en toute sécurité leur épargne. On peut alors comprendre qu'une fois refoulés, certains envisagent de repartir en Libye, conservant l'espoir de pouvoir encore compter sur des appuis renégociés sur place. Les solidarités familiales ne jouent plus autant leur rôle que par le passé. Les refoulés de Libye s'accordent pour dire qu'il leur est plus facile d'obtenir un appui de la famille élargie pour sortir de l'ornière (emprisonnement ou kidnapping) quand ils ont déjà parcouru une partie du chemin. En revanche, ils ne peuvent plus obtenir un soutien financier pour développer une activité dans son village ni pour entreprendre un nouveau départ en migration.

Références bibliographiques

- Bredeloup S., Pliez O., (coord.) 2005. Migrations entre les deux rives du Sahara, *Autrepart*, n°36, p.3-20.
- Bredeloup S., Pliez O., 2011. *Libyan Migration Corridor*, European University Institute, CARIM.
- Bredeloup S., Zongo M., 2005. « Quand les frères burkinabé de la petite Jamahiriyya s'arrêtent à Tripoli », *Autrepart*, n°36, p.125-147.

¹⁸ A Tripoli, des foyers ont été fermés par les autorités libyennes conduisant les migrants à louer à plusieurs des petites maisons.

- Bredeloup S., Zongo M., 2015. *Repenser les mobilités burkinabè*, Paris, Harmattan.
- Fontaine J. 2004. « La population libyenne, un demi-siècle de mutations », in Pliez O., (s-dir.), *La nouvelle Libye. Sociétés, espace et géopolitique au lendemain de l'embargo*, Paris, Karthala-IREMAM, p.159-178.
- Haddad S., 2005. « Les migrations africaines, enjeu géopolitique libyen », *Maghreb Machrek*, n° 185, p. 81-94.
- Mar, P. 2006. « Unsettling potentialities: Topographies of hope in transnational migration », *Journal of Intercultural Studies* 26 (4), p.361-378.
- OIM, 2011. *Daily Statistical Report*, 27 novembre.
- OIM, 2012. *Migrants caught in crisis : The IOM experience in Libya*.
- OIM, 2017. *Analyse des données sur les migrants de retour volontaires de la Libye des 20 septembre et 27 septembre 2016 au Burkina Faso*, janvier.
- Otayek R., 1986. *La politique africaine de la Libye*, Paris, Karthala.
- Perrin D., 2004, « Ballets diplomatiques et droit des étrangers en Libye », *Maghreb-Machrek*, n° 181, p. 9-23.
- Perrin D., 2009, « Les migrations en Libye, un instrument au service de la diplomatie kadhafienne », *Outre-Terre*, 3, n° 23, p. 289-303
- Perrin D. 2011. Fin de régime et migrations en Libye. Les enseignements juridiques d'un pays en feu, *L'Année du Maghreb*, VII, p.285-301.
- Pliez O., 2004a. « Le bassin du lac Tchad : un espace migratoire polarisé par la Libye », *Politique africaine*, n° 94, juin, p.42-58.
- Pliez O., 2004b. (dir.) *La Nouvelle Libye. Sociétés, espace et géopolitique au lendemain de l'embargo*, Olivier Pliez (dir.), Karthala-Iremam
- Pliez O., 2006. « Tripoli : vers l'effacement de l'africanité de la capitale libyenne ? », *Migrations Société*, vol.18 n°107, Septembre-Octobre.